



INTÉGRATION DES ENFANTS AVEC TED DANS LES STRUCTURES DE PETITE ENFANCE

Dr Rouquette Caroline juin 2014

EN PREMIERE LIGNE POUR LE REPÉRAGE

- ✘ En amont de la prise en charge les professionnels de petite enfance sont en première ligne pour repérer les signes d'alerte des TED.
- ✘ Ce repérage nécessite une formation (plan autisme 3).
- ✘ Se posent souvent deux questions: comment parler aux parents des inquiétudes et vers qui les adresser ?

PAS DE CADRE LEGISLATIF

- ✘ En toile de fond la loi 2005
- ✘ Affinée par les Chartes d'Accueil des Conseils Généraux qui proposent aux structures d'accueil des conseils d'accompagnement du handicap de façon non spécifique et sans aide matérielle.

PAS DE MODELE DE FONCTIONNEMENT

- ✘ Fonctionnement empirique sans référentiel.
- ✘ Repose sur la bonne volonté des équipes.
- ✘ Donc très copié-collé de la prise en charge scolaire, seul vrai « modèle » existant.
- ✘ Souvent mis en défaut par un manque de moyens ex : temps repas où manque du personnel.

QUELQUES PISTES D'ACCUEIL

- ✘ Formation du personnel
- ✘ Partenariat avec les structures de soin: Camsp, Sessad, Pmi, Services Hospitaliers
- ✘ Utiliser les mêmes supports que les soignants ex : pictogrammes
- ✘ Anticiper le lien avec l'école
- ✘ Accueillir avec l'école en prolongeant la PSU
- ✘ Obtenir des aides humaine type AVS
- ✘ Permettre certains soins sur site : psychomotricité, orthophonie
- ✘ Elaborer un « PPA » : projet personnalisé d'accueil en réunissant parents, professionnels de santé et personnel qui s'occupe de l'enfant.

CONCLUSION

- ✘ Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, des modalités à organiser mais la prise de conscience notamment dans la nécessité de repérer est actée !

